

Places de spectacles gratuites pour les seniors

Bruxelles, le 7 octobre 2014 – A l’initiative de Karine Lalieux, Echevine de la Culture de la Ville de Bruxelles, la Ville met, dès aujourd’hui, 1.280 tickets de spectacles gratuits à la disposition des seniors domiciliés sur son territoire. Cette année, la liste des lieux culturels participants s’agrandit.

Depuis l’an dernier, l’offre des tickets pour les seniors s’est diversifiée : à la riche programmation de théâtre se sont ajoutés la danse et l’opéra. Cette année, 1.280 tickets sont disponibles et deux lieux supplémentaires participent à cette initiative. En effet, BOZAR et le Théâtre les Tanneurs rejoignent le Théâtre royal du Parc, le Théâtre des Galeries, le Théâtre de la place des Martyrs, le Théâtre National, le KVS, le Théâtre Royal de la Monnaie, le Théâtre de Poche, les Brigittines et le Centre culturel des Riches-Claires. *« J’invite les seniors de la Ville à pousser les portes des lieux culturels bruxellois et à venir découvrir gratuitement les spectacles de leurs choix à l’affiche cette saison. Un choix qu’ils pourront faire parmi une offre de plus en plus variée. Il y en aura pour tous les goûts et je m’en réjouis. De belles soirées culturelles en perspective ! »* souligne Karine Lalieux, Echevine de la Culture.

Concrètement, chaque senior bénéficie de deux tickets valables pour la saison 2014-2015 dans deux lieux différents, dans la limite des places disponibles, sauf au Martyrs où il s’agit d’un abonnement annuel pour 6 spectacles. Pour la Monnaie, le senior choisit son spectacle et sa date. Pour les autres institutions, il retire ses tickets puis réserve le spectacle de son choix au cours de la saison. Ces entrées peuvent être retirées au Musée du Costume et de la Dentelle (Rue de la Violette 12 – 02 213 44 50), du mardi au dimanche, entre 10h et 17h, dès aujourd’hui pour les seniors qui n’ont jamais profité de cet avantage et à partir du mardi 14 octobre pour les seniors qui en ont bénéficié les années précédentes. Les conditions étant d’être domicilié sur le territoire communal, d’être âgé d’au moins 65 ans et d’être en possession de sa carte d’identité. Si une personne souhaite retirer des places pour tout un groupe, il doit alors se munir de la carte d’identité de chaque personne concernée.

Contact presse

Audrey Poels – 02/279.48.57 - 0485/57.09.98
audrey.poels@brucity.be